

PROJET DE CREATION DU

« CAFE ASSOCIATIF DU VILLAGE DE MONTAGNOLE »



« Pour que Montagnole soit un village où il fait bon *vivre*, et pas seulement habiter... »

Un projet *de* et *pour* les habitants de Montagnole et alentours

Soutenu par la Mairie de Montagnole

En partenariat avec les associations locales



SOMMAIRE

Eléments de contexte	3
Le projet.....	4
1. Les objectifs généraux et opérationnels.....	4
2. Le contenu : un équipement social et culturel de proximité	5
3. Les principes	6
a. Un fonctionnement citoyen et participatif.....	6
b. Le partenariat au cœur du projet associatif (institutionnel et associatif).....	6
c. La mutualisation des moyens	6
L’implantation territoriale (carte)	7
Le portage et l’organisation du projet : le management du projet.....	7
Les besoins en locaux et matériels	9
L’évaluation du projet	9
Retroplanning	10

Eléments de contexte

La commune de Montagnole compte 852 habitants¹, principalement des familles. Située à 5 kilomètres de Chambéry, la commune est adossée au massif de la Chartreuse. D'une superficie de 1130 hectares, elle s'étend au pied de la pointe de la Gorgeat, de 400 à 1485 mètres d'altitude.

Sa taille limitée, son étendue géographique (avec les contraintes qui y sont liées) et sa proximité avec l'agglomération chambérienne n'ont pas favorisé la naissance de lieux de vie sociale et culturelle sur la commune, les habitants étant habitué à « descendre » à Chambéry pour une large partie de leurs activités.

Pour autant, la présence d'une école maternelle et élémentaire et aussi d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) soulignent sans ambiguïté la volonté de la municipalité de faire vivre le village en proposant des services à l'enfance de proximité et de qualité. Par ailleurs, **dans sa délibération du 16 novembre 2015, le conseil municipal de Montagnole engage sa révision du plan local d'urbanisme en fixant pour orientation de « créer un véritable centre de vie convivial sur le Chef-lieu, par la dynamisation de l'habitat et le développement des services et équipements »**. De la même façon, la présence de clubs sportifs permet de répondre à un besoin d'activités de la population, enfants et adultes.

Surtout, il existe un tissu associatif dense et dynamique eu égard à la taille de la commune et à sa proximité d'avec la ville de Chambéry. Cela dénote d'une envie forte de la population résidente de faire de la commune un endroit convivial, un lieu où l'on vit, à l'opposé de ce que l'on pourrait appeler une « commune dortoir ». Les diverses associations de la commune proposent dans ce cadre un calendrier riche de manifestations et de temps de rencontres entre la population montagnolaise ; cela dit, il s'agit là d'événements ponctuels, qui ne permettent pas l'enracinement d'habitudes régulières de rencontres et qui ne sont pas attachés à un lieu physique. Une large partie des habitants, anciens ou nouveaux d'ailleurs, et de tout âge, regrettent cet état de fait : **l'envie est forte de voir naître à Montagnole un lieu où la population pourrait se rencontrer, échanger, parler de façon régulière en toute convivialité.**

¹ Sources : Insee, Recensement de la population 2015 en géographie au 01/01/2017 – estimation à 1000 en 2016 et 1268 en 2026 (cf Rapport de présentation du PLU de Montagnole, par l'agence Vial & Rossi, 2017)

C'est pourquoi, pour apporter une réponse à cette préoccupation, un groupe d'habitants de la commune, convaincu de l'importance de renforcer le lien social entre les populations, et avec le soutien de la Mairie, réfléchit à l'opportunité d'ouvrir un café associatif sur la commune.

Le projet

1. Les objectifs généraux et opérationnels

Le projet d'ouvrir un bar associatif à Montagnole répond donc à divers objectifs généraux qui se déclinent en objectifs opérationnels.

- **Créer du lien social entre les populations de Montagnole et favoriser la citoyenneté**
 - *En proposant des permanences d'ouverture accessible au plus grand nombre et incitant les habitants à être acteurs du café*
- **Favoriser les rencontres entre les habitants de tout âge et de toute origine en défendant des notions fortes d'intergénérationnel et de multiculturalisme**
 - *En proposant des actions autour du café associatif permettant à chacun de s'y retrouver, dans son identité et sa différence*
- **Prolonger les dynamiques associatives en complémentarité avec elles et en proposant une action pérenne et régulière sur l'année**
 - *En développant les partenariats avec les associations locales et en permettant un accès régulier au café (bi-hebdomadaire)*
- **Participer à la création d'un véritable centre de vie convivial sur le chef-lieu**
 - *En implantant un service de proximité ouvert au public dans le centre-bourg*
- **Participer à l'animation de la commune et à l'attractivité de celle-ci à l'échelle territoriale**
 - *En développant une programmation culturelle (au sens large) autour du café associatif*

2. Le contenu : un équipement social et culturel de proximité

L'ambition de l'ouverture du café associatif de Montagnole est double :

- **Proposer aux habitants un lieu convivial de proximité** (avec un service de boissons chaudes et fraîches : café, thé, chocolat, bières, sodas, jus)
- **Développer autour du lieu une programmation d'actions culturelles au sens large** fédérant les populations dans un souci d'intergénérationnel et de multi-culturalisme (ateliers thématiques, débats, spectacles, expositions, etc...)

Afin que chacun y trouve sa place, des **partenariats** sont prévus avec les associations locales de la commune (aînés ruraux, sou des écoles, maisons d'assistantes maternelles, comité des fêtes, village culturel notamment ainsi que l'ensemble des associations sportives et culturelles du territoire...) ainsi qu'avec la mairie, l'accueil de loisirs (ALSH) et l'école.

Parce que le café associatif de Montagnole se veut être un vecteur de la citoyenneté et accompagner les initiatives, il veille d'une part à créer une **équipe de bénévoles élargie** pour la tenue du service de boissons et à développer sa programmation en prenant appui sur les propositions des habitants et des partenaires locaux.

Principalement destiné aux habitants du village, le café associatif de Montagnole se veut être un **lieu ouvert sur l'extérieur en termes de fréquentation et d'échanges**.

De façon concrète il est proposé que le café associatif soit ouvert le **samedi matin de 9h à 13h** (sauf les jours de manifestation spécifique sur la commune) et ponctuellement le **mercredi en fin d'après-midi de 16h à 19h** (voire plus tard) afin de proposer des activités thématiques à ce moment. La programmation de ces activités est à construire avec la population, mais déjà des propositions spontanées émergent autour d'ateliers liés à la parentalité, de conférences sur des sujets d'actualité et de spectacles (jeunesse, adolescents, familles...). Un coin jeu à l'intérieur du café est prévu afin que les jeunes enfants puissent s'occuper, ainsi qu'un baby-foot pour capter les jeunes de la commune.

3. Les principes

a. Un fonctionnement citoyen et participatif

L'élaboration du projet s'inscrit, nous l'avons dit, sur un **diagnostic partagé** par l'ensemble de la population. Mais pour que celui-ci fonctionne, il est indispensable que chacun puisse y prendre part.

D'une part, le projet se définissant comme participatif, il est important que chacun puisse faire des **propositions** sur le fonctionnement et la programmation du café associatif. C'est à ce prix que l'offre proposée correspondra au mieux à la demande de la population.

D'autre part, dans la mesure où les permanences d'ouverture sont tenues par des bénévoles, il semble indispensable de s'appuyer sur un nombre important de **bénévoles** afin que la rotation soit la plus grande possible, et éviter ainsi l'essoufflement du fonctionnement associatif.

b. Le partenariat au cœur du projet associatif (institutionnel et associatif)

Il est très important de rappeler que le café associatif s'inscrit dans un paysage associatif local dense. Il est évident que le projet du café est élaboré en **complémentarité** avec l'offre existante. Ainsi, lors de manifestations où des buvettes sont organisées, le café n'est pas ouvert afin d'éviter tout risque de « concurrence ». De la même façon, les associations peuvent solliciter le café si elles le souhaitent et si le bureau de l'association du café est d'accord pour travailler en partenariat sur des projets.

Par ailleurs, le café associatif travaille de concert avec la mairie qui met à disposition un local à l'association. Il s'inscrit de fait dans le **projet politique** de dynamisation du centre-bourg.

c. La mutualisation des moyens

Pour débiter son activité et de façon générale pour la suite, le café associatif veille à travailler avec les associations locales dans un souci de **mutualisation** de matériels et de moyens (vaisselle, sono, équipement etc...). Pour l'équipement du local proposé, un appel à la population (don) pourra être fait pour du mobilier ou du petit équipement.

Le café peut être pour sa part un lieu pour diffuser l'information, pour organiser des temps de rencontres, de réunions etc...

L'implantation territoriale (carte)

Le café associatif répondant au souci de dynamiser le centre-bourg, il est indispensable que le local se trouve effectivement au **cœur du village**. Pour le moment, la mairie de Montagnole propose un local au rez-de-chaussée d'une maison située entre la mairie, l'école et la place du village. Cela semble un emplacement idéal.

15/11/2018

carte chef lieu de Montagnole - Google Maps

Google Maps carte chef lieu de Montagnole



Ecole Primaire Publique
École primaire · Chef Lieu



Prc

Burdin Stephane



Le portage et l'organisation du projet : le management du projet

Le projet de café associatif est adossé à une **association** dont les statuts restent à écrire sur la base du présent projet.

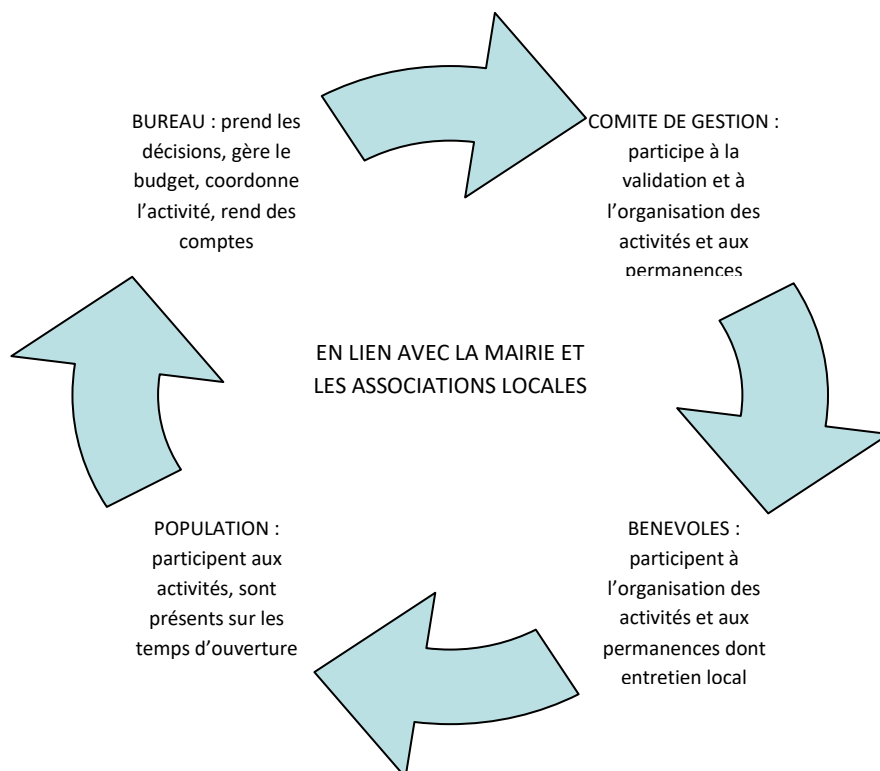
A minima, il est prévu trois personnes au **bureau** de l'association : un président, un trésorier et un secrétaire.

Un travail de coordination important est à prévoir au niveau du bureau de l'association :

- d'une part pour organiser les plannings de permanence du café associatif,
- d'autre part pour programmer et mettre en œuvre les activités thématiques.

A ce titre, il est impératif de prévoir une équipe de bénévoles impliquée et soudée pour seconder le bureau, via un **comité de gestion** présidé par le Président de l'association.

De plus, on note que pour des raisons d'assurance et d'implication des populations, une adhésion est demandée à chaque usager (adhésion annuelle par famille, même foyer fiscal) qui permet de financer l'entretien du matériel de l'association.



Les besoins en locaux et matériel

Un local est proposé par la mairie. Une visite est programmée prochainement permettant de mieux appréhender la surface et les volumes, ainsi que les travaux éventuels et les équipements nécessaires à prévoir.

Concernant le petit matériel ainsi que le mobilier, un appel aux dons est envisagé ainsi qu'une mutualisation avec les associations locales partenaires. Enfin, l'idée d'une tombola a émergé pour éventuellement acquérir le restant indispensable au fonctionnement d'un café associatif.

L'évaluation du projet

Plusieurs indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés sont proposés et permettront de rendre compte aux membres de l'association ainsi qu'aux éventuels bailleurs de fond de l'activité du café associatif. L'évaluation s'appuie aussi sur le retour du **bureau**, du **comité de gestion**, des **bénévoles** et des **adhérents**. **L'évaluation est donc plurielle.**

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	INDICATEURS DE SUIVI
Créer du lien social entre les populations de Montagnole et favoriser la citoyenneté	<i>En proposant des permanences d'ouverture accessible au plus grand nombre et incitant les habitants à être acteur du café</i>	- Nombre d'heures de permanence annuelle - Nombre de membres du comité de gestion - Nombre de bénévoles
Favoriser les rencontres entre les habitants de tout âge et de toute origine en défendant des notions fortes d'intergénérationnel et de multiculturalisme	<i>En proposant des actions autour du café associatif permettant à chacun de s'y retrouver, dans son identité et sa différence</i>	- Nombre d'événements annuels - Nombre de publics - Typologie des activités
Prolonger les dynamiques des associations en complémentarité avec elles et en proposant une action pérenne et régulière sur l'année	<i>En développant les partenariats avec les associations locales et en permettant un accès régulier au café (bi-hebdomadaire)</i>	- Nombre de partenariats avec les associations locales - Typologie des partenariats avec les associations locales
Participer à la création d'un véritable centre de vie convivial sur le chef-lieu	<i>En implantant un service de proximité ouvert au public dans le centre-bourg</i>	- Nombre d'adhérents - Nombre moyen de publics par permanence
Participer à l'animation de la commune et à l'attractivité de celle-ci à l'échelle territoriale	<i>En développant une programmation culturelle (au sens large) autour du café associatif</i>	- Image de la commune (indicateur qualitatif)

Retroplanning

- ✓ **Décembre 2018** : validation du projet
- ✓ **Janvier 2019** : écriture des statuts et dépôt en préfecture
- ✓ **26 janvier 2019** : réception des dons suite à l'appel au don pour le café associatif
- ✓ **Fin janvier 2019** : réunion avec la Mairie sur la question du budget
- ✓ **9 février 2019** : réunion publique autour du projet et cooptation de bénévoles impliqués (suite à l'annonce lors des vœux de la mairie le 12 janvier 2019)
- ✓ **Février et mars 2019** : souscription assurance, préparation local et acquisition matériel, organisation des plannings pour les permanences du samedi matin, communication
- ✓ **Avril 2019** : préparation des documents d'adhésion et poursuite de la communication ; réalisation d'un site internet pour le café associatif
- ✓ **Mai 2019** : ouverture du Café associatif lors d'un événement festif et présentation de son fonctionnement à la population (date à confirmer)